



Communiqué

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires du Crédit du Maroc s'est réunie, le 27 mars 2018, à dix heures, à l'Université du Crédit du Maroc, sise boulevard Aboubaker Al Kadiri, Sidi Maârouf, Casablanca, sous la présidence de Madame Saïda Lamrani Karim, Président du Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance et des rapports des Commissaires aux Comptes, a approuvé, à l'unanimité, les états de synthèse et les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et a donné quitus aux membres du Directoire pour leur gestion et aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2017 du Crédit du Maroc, certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés, préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale, au journal « Le Matin » dans son édition du 26 février 2018, n'ont subi aucun changement.

De même, les résolutions publiées préalablement à l'Assemblée Générale ont été toutes approuvées et n'ont subi aucun amendement.

Au cours de cette Assemblée Générale, les actionnaires ont également ratifié la nomination de Monsieur François-Édouard Drion en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Marc Oppenheim, pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Enfin, l'Assemblée Générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende brut de sept (7) dirhams par action, dont le paiement interviendra à compter du 22 juin 2018.

Les résultats de vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sont disponibles sur le site internet de la société : www.creditdumaroc.ma